

Délibération n°2023-051 du 29 mars 2023
Portant sur la création d'un parcours Géocaching sur Bellegarde-en-Marche
& refonte du parcours de Sermur

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-neuf mars à 17 h, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de CHAMPAGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 23/03//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 46	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoirs : 9	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 3 Absents : 4	Exprimés : 55	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, LEFORT *suppléante* FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, LEGRAND *suppléant* PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, CHAUSSAT, FAUCHER.

Pouvoirs : SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, VERDIER à LUQUET L, PIERRON à CHAUSSAT, FAUCONNET à RAMOS, VIALTAIX à DESGRANGES, ROULLAND à SIMON, LARGE à TRIMOULINARD, GLOMOT à MORANÇAIS.

Excusés : SCHMIDT, D'HULSTER, CHEFDEVILLE.

Absents : SIMONET B, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET.

Secrétaire de séance : Christian ÉCHEVARNE

Rapporteur : Marie-Françoise VENTENAT, Vice-présidente

Il existe actuellement sur le territoire de « Marche & Combraille en Aquitaine » un circuit Geocaching Terra Aventura sur les communes de Sermur, Auzances, Rougnat, Mérinchal, Crocq. Dans le cadre du développement d'une offre de randonnée Famille et de valorisation du patrimoine, le Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine sélectionne des parcours pour créer de nouvelles caches Geocaching. Les critères de sélection des dossiers s'appuient sur l'existence de points d'intérêt (naturels et bâtis) pour construire un circuit ludique à destination des joueurs géocacheurs.

La communauté de communes a été sollicitée par la commune de Bellegarde-en-Marche pour créer un nouveau parcours ainsi que par la commune de Sermur pour revoir le parcours existant. Dans le cadre de sa compétence « tourisme » et en cohérence avec le projet de développement de la pratique de randonnée pédestre, la communauté de communes souhaite soutenir les communes dans leurs projets. Par ailleurs, en 2023, une aide exceptionnelle de Creuse Tourisme permet de déduire 25 % des frais de refonte pour le parcours de Sermur.

Il est entendu que les communes s'engagent à régler annuellement l'intégralité des frais de fonctionnement (maintenance de l'application, achat de matériel, ...).

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

DÉPENSES TTC		RECETTES TTC	
Nature	Montant	Participations	Montant
Refonte du parcours de Sermur (aide Creuse Tourisme déduite)	1 791,00 €	Commune de Sermur (refonte)	986,00 €
Création du parcours de Bellegarde-en-Marche	2 700,00 €	Commune de Bellegarde-en-Marche (création)	1 440,00 €
Frais de déplacement	360,00 €	Marche et Combraille en Aquitaine	2 425,00 €
TOTAL TTC	4 851,00 €	TOTAL TTC	4 851,00€

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le projet de développement d'un nouveau parcours de Géocaching dans le cadre de l'opération Terra Aventura Nouvelle-Aquitaine sur les communes de Bellegarde-en-Marche et de Sermur ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISE le Président et la Vice-présidente en charge du « tourisme » à signer tout document afférent à la conduite de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 12 avril 2023
Pour copie conforme, le 12 avril 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET

